

Mercredi 15 mai 2024

Énergies marines - Parc éolien flottant au Sud de la Bretagne (250 MW)

La Région salue la désignation du consortium Pennavel, lauréat de l'appel d'offres AO5

Le Gouvernement a annoncé ce jour que le consortium Pennavel, regroupant les entreprises Elicio et BayWA r.e., a été désigné lauréat de l'appel d'offres AO5 pour la réalisation du premier parc éolien flottant commercial d'Europe, au Sud de la Bretagne. Le Président de Région, Loïg Chesnais-Girard et son vice-président à la mer et au littoral, Daniel Cueff, saluent la désignation d'acteurs déjà implantés en Bretagne au travers de parcs éoliens terrestres. La Région se tient dès aujourd'hui aux côtés d'Elicio et BayWA r.e. pour accompagner le développement de l'éolien flottant en Bretagne et assurer des retombées tangibles pour le territoire.

Pour Loïg Chesnais-Girard, « l'annonce du lauréat était particulièrement attendue. Je me réjouis de voir s'implanter sur notre territoire un acteur contribuant à l'accélération de la production d'énergie renouvelable en Bretagne, à l'heure où nous cherchons à sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. Ce projet industriel majeur doit se faire **avec nos ports, celui de Brest mais aussi avec celui de Lorient** pour la maintenance des installations. La Région Bretagne est dès aujourd'hui aux côtés du consortium Pennavel pour construire, avec nos partenaires bretons, français et européens, la transition énergétique et industrielle nécessaire à notre territoire.

À la Région, nous portons haut notre ambition en faveur de l'éolien flottant. Nos ports et nos industries se structurent pour contribuer à la réussite de ce projet. Pour l'avenir, je considère qu'il est indispensable de maintenir un rythme de déploiement d'éolien flottant coordonné à une stratégie industrielle exigeante, pour soutenir pleinement cette filière innovante. »

Les attentes du territoire et des acteurs bretons de la filière EMR avaient été précisées dans un courrier du Président de Région aux candidats à l'AO5 : importance de la co-activité sur le parc, notamment avec la pêche professionnelle, limitation des impacts sur la biodiversité, place donnée aux ports bretons dans la candidature, mobilisation de la chaîne de sous-traitance locale, soutien aux actions de transitions énergétiques des territoires, accompagnement des PME, maximisation de l'investissement participatif et vision d'avenir pour la filière hydrogène régionale.

Dans cette perspective, le lauréat a pris des engagements auprès du territoire et a signé une charte d'engagement de contenu local. La Région Bretagne, Bretagne Ocean Power* et l'ensemble de l'écosystème breton sont prêts à travailler au côté de Pennavel pour l'accompagner et l'aider à réaliser le meilleur projet, au profit du territoire breton et de la souveraineté énergétique et industrielle européenne.

* Bretagne Ocean Power coordonne l'action de tous les acteurs économiques impliqués dans le développement des énergies marines en Bretagne et la met au service des projets industriels.